

Dans les tribunes réservées, assistaient le corps diplomatique et l'aristocratie romaine. Bon nombre d'étrangers se trouvaient, soit dans la chapelle, soit dans les salles traversées par le Saint-Père.

\* \* \*

On assure que les progressistes allemands seraient décidés à interpellier le chancelier de l'empire, au sujet de l'aggravation de la mesure des passeports ; ce serait M. Richter qui porterait la parole.

L'empereur Guillaume a assisté à la soirée par M. de Bötticher ; on a beaucoup remarqué qu'il s'entretenait complaisamment avec les députés du Centre qui étaient présents, il a dit à M. Windthorst que la conduite de ses amis, dans la discussion des primes des sous-officiers, avait été parfaitement correcte.

Guillaume II a également causé avec M. Koscieski, député polonais, qui a défendu récemment avec chaleur les crédits demandés par le gouvernement pour l'augmentation de la marine. On se demande si ces avances, qui ont été très ouvertes, n'étaient pas une conséquence de la rupture de M. de Caprivi avec les progressistes, et une première démarche pour reprendre la politique du prince de Bismarck, tant blâmée l'an dernier, d'alliance avec les catholiques contre les ennemis de l'empire.

Voici d'ailleurs, tel qu'on le rapporte, le langage qui aurait été tenu par Guillaume II, devant M. Windthorst, dont nous avons à déplorer la mort : " Le Reichstag doit, s'il veut remplir sa tâche comme il convient qu'elle le soit, discuter sans passion les projets de Hollman, qui sont les miens, et si la majorité pense que les crédits demandés sont trop élevés, elle doit le dire, et dire pour quoi ; mais elle ne doit pas les rejeter, parce qu'il y va de l'intérêt de notre marine, qui est l'intérêt de l'Allemagne. Je dénonce rais plutôt au pays cette attitude, si elle se présentait sous un jour aussi contraire à mes vues, et je n'hésiterais pas à rompre toutes les résistances, et à briser les entraves les plus tenaces. Tant qu'il s'agira des crédits militaires, je ne comprendrai pas la moindre hésitation : toute défaillance de ce genre serait criminelle."

Après cela, on comprendra que le Centre catholique soit peu disposé à entrer en lutte ouverte avec l'amiral Hollman, soutenu à ce point par Guillaume II.

\* \* \*

Le choix du sujet s'imposait à Mgr d'Hulst pour les conférences qu'il était appelé à prononcer du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris. " Après la savante exposition du dogme, présentée par les précédents orateurs, il convenait, dit le *Journal des villes et des Campagnes*, d'aborder la conclusion pratique découlant de ces préliminaires. En effet, dans ce monde, tout aboutit à l'action. Les théories les plus brillantes et les plus incontestables, n'acquièrent tout leur prix et ne donnent tout ce qu'elles valent, que lorsqu'elles passent dans le domaine de la pratique. La science du devoir,